



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/4
20 novembre 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-huitième réunion
Rome, 18 et 19 novembre 2002

**RAPPORT DE LA 18^{ÈME} RÉUNION DU SOUS-COMITÉ
DE LA SURVEILLANCE, DE L'ÉVALUATION ET DES FINANCES**

Introduction

1. Le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal a tenu sa dix-huitième réunion à Rome, les 18 et 19 novembre 2002.
2. La réunion s'est déroulée en présence des membres du Sous-comité - les représentants du Canada, de la Finlande, du Nigeria, des Pays-Bas, de la République arabe de Syrie (président), de la République unie de Tanzanie et du Salvador.
3. Ont également assisté à cette réunion des représentants des agences d'exécution et du Secrétariat de l'ozone et le Trésorier. Le représentant de la France a assisté à la réunion, en qualité d'observateur.
4. Le président du Sous-comité, M. Khaled Klaly (République arabe de Syrie), a ouvert la réunion lundi 18 novembre 2002 à 10 heures, en souhaitant la bienvenue aux participants.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

5. Le Sous-comité a adopté l'ordre du jour suivant :
 1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
 2. Rapport sur la mise en œuvre du Programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2002 :
 - a) Rapport final sur l'évaluation des projets d'aérosols ;
 - b) Rapport d'évaluation sur les projets relatifs aux climatiseurs d'automobile en Inde : suivi de la Décision 37/5(c) ;
 - c) Rapport global sur l'achèvement des projets : suivi des Décisions 26/11 et 35/8.
 3. Projet de Programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2003.
 4. Retards dans la mise en œuvre des projets.
 5. Soldes des projets.
 6. Annulations de projets tenant compte de la conformité du pays (Décision 37/8(h)).
 7. Comptes du Fonds multilatéral pour l'année 2001 : suivi de la Décision 37/9 (b).
 8. Budget du Secrétariat du Fonds proposé pour l'année 2003.
 9. Questions diverses.

10. Adoption du rapport du Sous-comité.
11. Clôture de la réunion.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE SURVEILLANCE ET D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2002

a) Rapport final sur l'évaluation des projets d'aérosols

6. L'Administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation a présenté le rapport final sur l'évaluation des projets d'aérosols (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/5 et Corr.1) qui contient les principaux résultats et les recommandations du consultant, suite à l'évaluation de 35 projets sur les aérosols, menée dans sept pays visés à l'article 5. Il a expliqué que l'évaluation de ce secteur s'est avérée beaucoup plus complexe que prévue.

7. Durant les délibérations, certains représentants ont indiqué que l'absence des recommandations habituelles du Secrétariat rendait difficile la poursuite des débats sur cette question et ils ont demandé des informations additionnelles sur le sujet.

8. Selon le rapport du consultant, les projets de conversion d'aérosols étaient compliqués sur le plan technique à cause de l'odeur et de l'inflammabilité des agents propulseurs d'aérosol d'hydrocarbure (PAH). Cette difficulté, combinée aux conditions particulières du marché dans certains pays, a eu pour effet, dans de nombreux cas, de répercuter les suréconomies d'exploitation résultant de la conversion, aux consommateurs sous forme de prix de vente moins élevés pour les produits convertis. Par conséquent, le consultant a proposé que les suréconomies d'exploitation soient déduites uniquement lorsqu'elles augmentent effectivement la rentabilité de l'entreprise. Afin de faciliter la conversion des quelques projets individuels d'aérosols restants, les représentants ont examiné, au cas par cas, le besoin de flexibilité accrue dans le calcul des surcoûts pour les entreprises qui ne sont pas couvertes par des projets-cadres.

9. Un représentant a attiré l'attention sur un point dans le rapport du consultant, à l'effet que la majorité des fournisseurs d'équipements de conversion pour les aérosols sont situés aux États-Unis ou en Europe et il a insisté sur la nécessité de garantir les mêmes opportunités à tous les fournisseurs compétents, quelle que soit leur origine géographique. Les représentants ont reconnu aussi l'importance d'impliquer le plus possible le pays et l'entreprise bénéficiaire concernée dans la préparation de la liste de soumissionnaires potentiels envisagés pour tous les projets.

10. Durant la discussion, l'ONUDI a fourni les précisions exigées sur les dispositions qu'elle a prises pour le processus d'appel d'offres.

11. Après avoir discuté des mesures proposées au Comité exécutif, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif :

- a) Prenne note du rapport final sur l'évaluation des projets d'aérosols (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/5 et Corr.1) ;

- b) Demande aux agences d'exécution, pour tout projet futur, d'évaluer la possibilité de convertir l'équipement de gazage du CFC, la remplisseuse pour liquides et la sertisseuse et de justifier les cas où la conversion s'avèrerait impossible ;
- c) Applique la Décision 17/15 paragraphe 24(c) non seulement aux remplisseurs d'aérosols sous contrat mais aussi à d'autres remplisseurs qui viennent de se convertir, "de reconnaître que les économies résultant de l'élimination des CFC par les remplisseurs d'aérosols sous contrat **et, dans certains cas, par d'autres remplisseurs d'aérosols [là]** où il existe un marché parallèle peuvent profiter à l'économie nationale mais qu'il est difficile dans le cadre d'une analyse de quantifier ces économies et qu'il peut ne pas être toujours possible de les appliquer au niveau des projets". (les changements à la décision 17/15 sont indiqués en caractère gras)
- d) Demande :
- i) À l'ONUDI de trouver les moyens de permettre au bénéficiaire de payer la différence de coûts pour les équipements des soumissionnaires plus chers, si l'entreprise insiste et fournit des garanties suffisantes de paiement ponctuel ;
- ii) Aux agences d'exécution :
- De s'assurer que les spécifications de la soumission incluent la fourniture de manuels dans une langue que les ingénieurs de l'entreprise bénéficiaire comprennent et de services d'interprètes durant l'installation des équipements, au besoin ;
 - De prendre les mesures nécessaires afin de garantir à tous les fournisseurs compétents, quelle que soit leur origine géographique, les mêmes opportunités de fournir les biens et services pour les projets d'aérosols ;
 - D'examiner, dans les limites de leurs procédures contractuelles, les moyens d'impliquer le plus possible le pays et l'entreprise bénéficiaire concernée dans la préparation de la liste de soumissionnaires potentiels envisagés pour tous les projets.
- iii) Au PNUE de préparer, traduire et distribuer, en collaboration avec le Secrétariat et les autres agences d'exécution, une mise à jour du manuel sur la sécurité, les formules d'adaptation et les méthodes efficaces de désodorisation pour les productions d'aérosols qui utilisent des agents propulseurs d'aérosol d'hydrocarbure (PAH).

b) Rapport d'évaluation sur les projets relatifs aux climatiseurs d'automobile en Inde : suivi de la Décision 37/5(c)

12. Le Sous-comité a pris connaissance du rapport d'évaluation sur les projets relatifs aux climatiseurs d'automobile en Inde (UNEP/OzL /Pro/ExCom/38/6) qui contient une analyse des projets relatifs aux climatiseurs d'automobile dans ce pays qui produit encore des quantités importantes de systèmes et de composantes de climatiseurs à base de CFC. Il a été rappelé que le Comité exécutif avait décidé de limiter les évaluations sur place à l'Inde (Décision 37/5).

13. Certains représentants ont constaté avec inquiétude que Subros Ltd. (IND/REF/11/INV/12) avait considérablement accru sa production de systèmes de climatiseurs d'automobile à base de CFC même après avoir reçu du financement de conversion.

14. Dans le cadre de la discussion sur la nécessité d'abaisser le prix des HFC, il a été mentionné qu'une augmentation du prix des CFC aurait un effet similaire et c'est pourquoi les pays industrialisés devraient viser une élimination accélérée.

15. Après avoir discuté des mesures proposées au Comité exécutif, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif :

- a) Prenne note des résultats et des conclusions du rapport d'évaluation sur les projets relatifs aux climatiseurs d'automobile en Inde (UNEP/OzL /Pro/ExCom/38/6) et de l'information fournie par le représentant de la Banque mondiale, à savoir que les installations de production de systèmes de climatiseurs d'automobile à base de CFC chez Subros (IND/REF/111/INV/12) seront démantelées d'ici mai 2003 ;
- b) Encourage le Gouvernement de l'Inde à envisager la promotion de la conversion à des systèmes de climatiseurs à base de HFC-134a pour les véhicules usagés, par le biais de mesures économiques incitatives.
- c) **Rapport global sur l'achèvement des projets : suivi des Décisions 26/11 et 35/8**

16. Le Sous-comité a pris connaissance du rapport global sur l'achèvement des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/7 et Add.1), préparé conformément aux Décisions 26/11 et 35/8, et pris note des renseignements fournis sur le nombre de rapports d'achèvement de projet reçus et leur qualité, le calendrier de dépôt des rapports d'achèvement de projets exigés en 2003, les mesures prises pour améliorer la transmission par les entreprises bénéficiaires des données requises pour les rapports d'achèvement de projet, les listes d'équipements à base de SAO à détruire, la cohérence entre les données mentionnées dans les rapports d'achèvement de projet et celles contenues dans les rapports périodiques et les données financières finales dans les rapports d'achèvement de projet.

17. Les représentants des agences d'exécution ont ensuite fait part de leurs expériences et des problèmes rencontrés dans la préparation des rapports d'achèvement de projet.

18. Après avoir exprimé sa gratitude à l'Administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation et aux agences d'exécution pour le travail accompli en vue d'améliorer la qualité et le dépôt ponctuel des rapports d'achèvement de projet, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif :

- a) Prenne note du rapport global sur l'achèvement des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/7 et Add.1), incluant le calendrier de dépôt des rapports d'achèvement de projet (RAP) exigés en 2003 ;
- b) Demande aux agences d'exécution, en collaboration avec le Secrétariat du Fonds multilatéral, d'établir une pleine cohérence entre les données des RAP, de l'Inventaire des projets approuvés et des rapports périodiques annuels, d'ici la fin mars 2003 ;
- c) Demande aussi aux agences d'exécution de fournir les données financières finales sur les dépenses réelles des projets dont les comptes sont clos, exigées par l'Administrateur principal, chargé de la surveillance, de l'évaluation et des finances, uniquement pour les projets qui seront évalués au lieu de fournir une mise à jour pour tous les RAP ;
- d) Encourage les agences d'exécution à fournir, dans les futurs rapports d'achèvement de projet, un aperçu sur l'historique des projets, les problèmes rencontrés et leurs solutions, les leçons tirées du processus en vue d'une analyse substantielle des projets.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DE SURVEILLANCE ET D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2003

19. Le Sous-comité a pris connaissance du projet de Programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2003 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/8), présenté par l'Administrateur principal chargé de la surveillance et de l'évaluation.

20. [Après avoir pris connaissance des principes directeurs, des études d'évaluation et du budget proposé pour l'année 2003, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve le Programme de travail de surveillance et d'évaluation proposé pour l'année 2003, avec un budget de 198 000 \$US, tel qu'indiqué dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/8.]

21. Plusieurs représentants ayant fait référence à la procédure à suivre pour présenter des rapports d'évaluation au Comité exécutif, notamment dans les cas de désaccord entre le consultant, l'Administrateur principal chargé de l'évaluation et de la surveillance et le Chef du Secrétariat sur les recommandations, le Sous-comité a poursuivi ses travaux en l'absence des observateurs et du Secrétariat afin de débattre de cette question de procédure.

22. Le Sous-comité a débattu de cette question à huis clos et il a décidé de:

- a) Poursuivre le débat sur cette question de procédure relative à la surveillance et

l'évaluation dans un point séparé de l'ordre du jour de sa 19^{ème} réunion;

- b) Demander au Secrétariat de compiler des informations sur les procédures institutionnelles de surveillance et d'évaluation (unités et personnes) dans d'autres institutions internationales de financement telles que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale, notamment sur les mandats, la hiérarchisation, la préparation et la présentation de documents et de recommandations aux instances dirigeantes ;
- c) Diffuser ces informations aux membres du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances avant la 19^{ème} réunion.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : RETARDS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

23. Le Sous-comité a pris connaissance du rapport sur les retards dans la mise en œuvre des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/9), présenté par le Secrétariat.

24. Le Sous-comité a discuté de l'objectif fourni par la Banque mondiale pour le projet de réfrigération Chandra en Inde (IND/REF/19/INV/92) et de l'historique de la mise en œuvre du projet; du projet de mousse FRUEHAUF en Argentine (ARG/FOA/23/INV/65) et du projet de réfrigération DEBAO en Chine (CPR/REF/23/INV/233) dont l'annulation est recommandée d'un commun accord.

25. A l'issue de la discussion, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif :

- a) Prenne note :
 - i) Du document sur les retards dans la mise en œuvre des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/9) ;
 - ii) Avec gratitude, des rapports transmis au Secrétariat sur les projets présentant des retards de mise en œuvre et des rapports de situation additionnels fournis par la Belgique, la France, l'Allemagne, la Pologne et les quatre agences d'exécution ;
 - iii) Du fait que le Secrétariat et les agences d'exécution appliqueront les mesures prévues suite à l'évaluation de l'état des projets par le Secrétariat, à savoir la réalisation de progrès, de certains progrès et d'aucun progrès, feront rapport et aviseront les gouvernements, le cas échéant ;
 - iv) De l'achèvement des deux projets suivants en novembre 2002 : Élimination de l'utilisation des CFC-113 et du chloroforme de méthyle dans le processus de nettoyage du tube d'image couleur à l'usine Novel CPT Corp de Shanghai (CPR/SOL/INV/171) et Élimination des SAO (CFC-113) utilisés sur la chaîne de production à FUJIAN PUTIAN

VIKAY Electronics Co. Ltd. (CPR/SOL/23/INV/224), deux projets mis en œuvre par le PNUD ;

- v) De l'échéance de juin 2003 pour l'objectif de relocalisation de l'entreprise, communiquée par la Banque mondiale à cette réunion, dans le projet de réfrigération Chandra en Inde (IND/REF/19/INV/92), avec dépôt du rapport sur l'achèvement du projet par la Banque mondiale au Sous-comité lors de la 40^{ème} réunion ;
- b) Annule les projets suivants, sur la base d'un commun accord :
- i) Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de pellicule intégrale et de mousse flexible moulée à STRAPUR en Argentine (ARG/FOA/23/INV/62), projet mis en œuvre par le PNUD, à cause de la cessation des activités de l'entreprise, en prenant note du décaissement de 32 120 \$US sur le montant de 125 420 \$US approuvé pour le projet ;
 - ii) Élimination de l'utilisation des CFC dans la fabrication de blocs de mousse rigide pour les remorques isothermes à FRUEHAUF en Argentine (ARG/FOA/23/INV/65), projet mis en œuvre par le PNUD, pour cause de faillite, en prenant note du décaissement de 134 235 \$US sur le montant de 136 725 \$US approuvé pour le projet ;
 - iii) Remplacement du système de décapage au 1,1,1-trichloroéthane de l'acier en feuille sur la table de découpage par un système mécanique aqueux dans l'entreprise sidérurgique Siderar, SAIC en Argentine (ARG/SOL/28/INV/90), projet mis en œuvre par la Banque mondiale, en prenant note qu'aucun décaissement n'a été fait dans ce projet ;
 - iv) Élimination des CFC 11 et 12 dans la fabrication de congélateurs ménagers à DEBAO Refrigeration Equipment Co. Ltd. en Chine (CPR/REF/23/INV/233), projet mis en œuvre par le PNUD, en prenant note du décaissement de 524 471 \$US sur le montant de 553 006 \$ US approuvé pour le projet ;
 - v) Élimination du CFC-11 dans la fabrication de mousse de polyuréthane flexible (plaques) à PT. Irc Inoac en Indonésie (IDS/FOA/23/INV/75), projet mis en œuvre par la Banque mondiale, en prenant note qu'aucun décaissement n'a été fait dans ce projet ;
 - vi) Élimination du CFC-11 par la conversion au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (mousse vaporisée) à PT Sentra Sukses Selalu en Indonésie (IDS/FOA/29/INV/115), projet mis en œuvre par la Banque mondiale, en prenant note qu'aucun décaissement n'a été fait dans ce projet ;
- c) Demande aux agences d'exécution de rembourser au Fonds multilatéral les soldes

résiduels pour tous les projets mentionnés ci-dessus ;

- d) Demande aussi au Secrétariat de préparer, en collaboration avec les agences d'exécution, un document de travail sur diverses options permettant de comptabiliser l'élimination réelle provenant de projets annulés. Ce document qui sera présenté à la 39^{ème} réunion du Comité exécutif, tiendra compte des observations faites par les membres lors de leurs délibérations sur la question à la 37^{ème} réunion et recueillera d'autres contributions à l'issue de la présente réunion.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : SOLDES DES PROJETS

26. Le Sous-comité a pris connaissance du rapport sur les projets achevés avec soldes (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/10) et du remboursement des fonds provenant de projets annulés, présenté par le Secrétariat.

27. Le Sous-comité a discuté des frais d'appui des agences, notamment du remboursement par la Banque mondiale des frais d'appui pour des projets annulés et des projets achevés avec des économies. Les représentants ont indiqué qu'étant donné que la conciliation des comptes de la Banque mondiale n'était pas encore terminée et qu'elle pourrait affecter le montant final remboursé, la Banque était toujours priée de suivre la règle qui s'applique à toutes les autres agences d'exécution, sans égard à ses pratiques d'exploitation différentes.

28. A l'issue des débats, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif :

- a) Prenne note :
 - i) Du rapport sur les projets achevés avec soldes, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/10 ;
 - ii) Du montant total de 3 375 563 \$ US, plus frais d'appui, remboursé à la 38^{ème} réunion et qui se répartit comme suit : 283 783 \$US du PNUD avec des frais d'appui de 30 468 \$US; 174 000 \$US du PNUE avec des frais d'appui de 22 620 \$US; 1 770 088 \$US de l'ONUDI avec des frais d'appui de 232 629 \$US et 1 147 692 \$US de la Banque mondiale avec des frais d'appui de 90 210 \$US ;
 - iii) Du montant de 2 422 895 \$US qui représente le total des soldes détenus par les agences d'exécution, excluant les frais d'appui pour des projets achevés depuis plus de deux ans : PNUD (664 430 \$US, plus frais d'appui); ONUDI (1 547 147 \$US, plus frais d'appui) et Banque mondiale (211 318 \$US, plus frais d'appui) ;
- b) Prie instamment les agences d'exécution de réévaluer l'état de leurs projets achevés avec soldes et de reclasser les projets comme en cours dans leurs rapports à la 39^{ème} réunion, si la décision 26/2 n'a pas été pleinement respectée puis de réexaminer la situation si les soldes de projets achevés depuis plus de deux ans ne

continuent pas à diminuer ;

- c) Retienne un montant de 1 159 980 \$US sur les fonds virés à la Banque mondiale lors de la 38^{ème} réunion puisqu'elle a fourni des détails insuffisants sur le non-remboursement des frais d'appui et assujettisse tout autre examen de la situation à la fourniture des informations requises afin de permettre au Secrétariat d'évaluer si la Banque mondiale se conforme à la décision 35/13(k) ;
- d) Prenne note que le non-remboursement d'une portion des frais d'appui dans des projets annulés et des projets achevés avec des économies était uniquement envisageable, selon la pratique des Nations Unies, lorsque l'agence d'exécution avait versé des honoraires à un intermédiaire financier pour mener une évaluation financière de l'entreprise avant la mise en œuvre du projet et que le projet était annulé par la suite.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : ANNULLATIONS DE PROJETS TENANT COMPTE DE LA CONFORMITÉ DU PAYS (DÉCISION 37/8(h)).

29. Le Sous-comité a pris connaissance du document sur les annulations de projets tenant compte de la conformité du pays (Décision 37/8(h)) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/11), présenté par le Secrétariat.

30. Après avoir discuté de l'incidence de la procédure d'annulation sur la conformité du pays au Protocole de Montréal et de la question délicate qui consiste à relier la conformité aux décisions du Comité exécutif, le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif :

- a) Autorise le Secrétariat, en collaboration avec les agences d'exécution, à mettre en place les procédures d'annulation de projet, conduisant à l'éventuelle annulation automatique des projets, sauf dans les cas où le Secrétariat et l'agence d'exécution concernée ne s'entendent pas pour annuler le projet et dans les cas où le projet pourrait jouer un rôle critique dans la conformité du pays aux mesures de contrôle actuelles et futures du Protocole de Montréal ;
- b) Demande aux pays qui ont des projets susceptibles d'être annulés et dont l'annulation pourrait avoir un rôle critique dans la conformité du pays aux mesures de contrôle actuelles et futures du Protocole de Montréal, de présenter leurs points de vue sur l'annulation ainsi que toute mesure que leur Gouvernement pourrait prendre afin de relancer le projet.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : COMPTES DU FONDS MULTILATÉRAL POUR L'ANNÉE 2001 : SUIVI DE LA DÉCISION 37/9 (b)

31. Le Sous-comité a pris connaissance de la conciliation complète des Comptes du Fonds avec les rapports périodiques des agences d'exécution dans le cadre du suivi de la Décision 37/9(b) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/12 et Corr.1), présenté par le Secrétariat.

32. Après avoir discuté de la conciliation, le Sous-comité a exprimé sa gratitude pour le travail effectué par le Trésorier et le Secrétariat et recommandé que le Comité exécutif :

- a) Prenne note des comptes présentés dans les tableaux I.1 à I.7, joints à l'Annexe I du présent rapport ;
- b) Prenne note aussi du remboursement à la 38^{ème} réunion de fonds pour la reprogrammation, totalisant 11 872 332 \$US et provenant pour 1 103 805 \$US du PNUD, 123 196 \$US du PNUE, 5 271 991 \$US de la Banque mondiale et 5 373 340 \$US de l'ONUDI qui rétrocède au Fonds multilatéral, par des billets à ordre, ce montant préalablement identifié pour l'ONUDI, tel qu'expliqué dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/12 ;
- c) Prie le Secrétariat et le Trésorier de poursuivre leurs efforts pour terminer la conciliation des comptes du PNUD et de la Banque mondiale ;
- d) Demande la présentation d'une conciliation complète des Comptes du Fonds avec les données des rapports périodiques des agences d'exécution à la troisième réunion du Comité exécutif, chaque année.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : BUDGET DU SECRÉTARIAT DU FONDS PROPOSÉ POUR L'ANNÉE 2003

33. Le Sous-comité a pris connaissance du budget du Secrétariat du Fonds proposé pour l'année 2003 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/13), présenté par le Secrétariat.

34. Le Sous-comité a recommandé que le Comité exécutif approuve le budget proposé pour l'année 2003 qui s'élève à 3 303 999 \$US ainsi que les provisions pour les coûts salariaux du personnel du Secrétariat pour la période 2004-2005 qui totalisent 3 182 761 \$US, tel que contenu à l'Annexe II du présent rapport.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

35. Aucun sujet n'a été discuté à ce point de l'ordre du jour.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU RAPPORT DU SOUS-COMITÉ

36. Le Sous-comité a adopté le présent rapport sur la base du projet de rapport contenu dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCMEF/18/L.1, Add. 1 et 2.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : CLOTURE DE LA RÉUNION

37. Le Président a prononcé la levée de l'assemblée à 10 heures, le mercredi 20 novembre 2002.

Annexe I

COMPTES DU FONDS MULTILATÉRAL POUR 2001

Note: Le Bureau des Nations Unies à Nairobi (UNON) est en train de finaliser les tableaux I.1 et I.2 au moment de la rédaction de ce document, à partir de la conciliation réalisée avec les agences d'exécution.

Tableau 1.3

COMPTES DU SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL POUR 2001

A. Dépenses du compte MFL 2336-2211-2661 en 2001: Compte principal du Secrétariat			Budget	Dépenses	Économies/
			approuvé	Réelles	(Déficit)
10	RUBRIQUE DU PERSONNEL DE PROJETS				
	<i>1100</i>	<i>Personnel de projets</i>			
	1101	Chef du Secrétariat (D-2)	122,000	134,139	(12,139)
	1102	Chef adjoint (Coopération économique) (P-5)	110,000	115,221	(5,221)
	1103	Chef adjoint (Coopération technique) (P-5)	110,000	118,432	(8,432)
	1104	Administrateur, Affaires économiques (P-4/5)	110,000	88,601	21,399
	1105	Administrateur, Affaires environnementales (P-4/5)	110,000	97,294	12,706
	1106	Administrateur, Gestion de projet (P-4/5)	110,000	104,641	5,359
	1107	Administrateur, Gestion de projet (P-4/5)	110,000	104,415	5,585
	1108	Administrateur, Information (P-3)	81,000	75,493	5,507
	1109	Administrateur, Administration et gestion du Fonds (P-4)	95,000	92,249	2,751
	1110	Administrateur principal, Surveillance et évaluation (P-5)	110,000	122,883	(12,883)
	1111	Adjoint(e) administratif(ve) du Chef du Secrétariat (P-2)	55,000	0	55,000
	<i>1199</i>	<i>Total partiel</i>	<i>1,123,000</i>	<i>1,053,369</i>	<i>69,631</i>
	<i>1200</i>	<i>Consultants</i>			
	1201	Évaluations techniques et de projets, etc.	150,000	143,616	6,384
	<i>1299</i>	<i>Total partiel</i>	<i>150,000</i>	<i>143,616</i>	<i>6,384</i>
	<i>1300</i>	<i>Personnel de soutien administratif</i>			
	1301	Assistant administratif (G-8)	45,000	45,414	(414)
	1302	Assistant, Service des conférences (G-7)	41,000	35,827	5,173
	1303	Assistant, Programme (G-8)	45,000	64,942	(19,942)
	1304	Secrétaire principal (Chef adjoint, CE) (G-6)	37,000	38,137	(1,137)
	1305	Secrétaire principal (Chef adjoint, CT) (G-6)	37,000	24,168	12,832
	1306	Adjoint(e), Opérations informatiques (G-7/G-8)	45,000	64,839	(19,839)
	1307	Secrétaire (pour 2 admin. de programmes) (G-6)	37,000	38,557	(1,557)
	1308	Secrétaire/Commis, Service administratif (G-5)	32,000	24,431	7,569
	1309	Commis à l'enregistrement (G-4)	26,000	38,333	(12,333)
	1310	Adjoint(e) Base de données (G-8)	45,000	32,352	12,648
	1311	Secrétaire, Surveillance et évaluation, (G-5/G-6)	36,000	30,509	5,491
	<i>1301-11</i>	<i>Total partiel (Personnel de soutien administratif)</i>	<i>426,000</i>	<i>437,509</i>	<i>(11,509)</i>
	1333	Comité exécutif - (ExCom 33-35)	500,000	512,266	(12,266)
	<i>1333</i>	<i>Total partiel (service des conférences)</i>	<i>500,000</i>	<i>512,266</i>	<i>(12,266)</i>
	<i>1399</i>	<i>Total partiel</i>	<i>926,000</i>	<i>949,775</i>	<i>(23,775)</i>

			Budget approuvé	Dépenses réelles	Économies/ (Déficit)
	1600	<i>Déplacements officiels</i>			
	1601	Missions	160,000	97,844	62,156
	1699	<i>Total partiel</i>	160,000	97,844	62,156
1999	TOTAL DE LA RUBRIQUE		2,359,000	2,244,604	114,396
20	RUBRIQUE DE SOUS-TRAITANCE				
	2100	<i>Contrats de sous-traitance avec les agences de l'ONU</i>			
	2101	Matériel d'information	30,000	0	30,000
	2199	<i>Total partiel</i>	30,000		30,000
	2300	<i>Contrats de sous-traitance avec des institutions à but lucratif</i>			0
	2301	Sociétés d'experts conseils	0		0
	2399	<i>Total partiel</i>	0		0
2999	TOTAL DE LA RUBRIQUE		30,000	0	30,000
30	RUBRIQUE DE PARTICIPATION AUX RÉUNIONS				
	3300	<i>Aide aux participants des pays en développement</i>			
	3301	Déplacements du Président/ Vice-président	30,000	18,564	11,436
	3304	Réunions informelles de sous-groupes	30,000	8,064	21,936
	3333	Réunions du Comité exécutif – 2001	225,000	206,272	18,728
	3399	<i>Total partiel</i>	285,000	232,899	52,101
3999	TOTAL DE LA RUBRIQUE		285,000	232,899	52,101
40	RUBRIQUE DU MATÉRIEL				
	4100	<i>Matériel fongible</i>			
	4101	Fournitures de bureau, etc.	15,000	14,531	469
	4102	Logiciels & matériel informatique fongible	9,000	3,953	5,047
	4199	<i>Total partiel</i>	24,000	18,484	5,516
	4200	<i>Matériel non-fongible</i>			
	4201	Ordinateurs, imprimantes, etc.	10,000	11,405	(1,405)
	4202		5,000	303	4,697
	4299	<i>Total partiel</i>	15,000	11,708	3,292
	4300	<i>Locaux</i>			
	4301	Location des bureaux	307,000	306,532	468
	4399	<i>Total partiel</i>	307,000	306,532	468
4999	TOTAL DE LA RUBRIQUE		346,000	336,724	9,276
50	RUBRIQUE DIVERS				
	5100	<i>Exploitation et entretien du matériel</i>			
	5101	Ordinateurs, imprimantes, etc.	12,000	6,934	5,066
	5102	Entretien des bureaux	9,000	3,262	5,738
	5103	Location de photocopieurs	15,000	14,916	84
	5104	Matériel de télécommunications	9,000	2,731	6,269
	5105	Locations d'équipements divers	9,000	9,671	(671)
	5199	<i>Total partiel</i>	54,000	37,513	16,487

			Budget approuvé	Dépenses réelles	Économies/ (Déficit)
5200	<i>Frais de production des rapports</i>				
5201	Réunions du Comité exécutif				
5202	Autres rapports		20,000	20,240	(240)
5299	<i>Total partiel</i>		20,000	20,240	(240)
5300	<i>Divers</i>				
5301	Communications		40,000	23,371	16,629
5302	Frais de fret		15,000	13,946	1,054
5303	Frais bancaires		5,000	3,166	1,834
5305	Formation du personnel		38,000	1,707	36,293
5399	<i>Total partiel</i>		98,000	42,190	55,810
5400	<i>Dépenses de réception</i>				
5401	Réceptions officielles		10,000	7,444	2,556
5499	<i>Total partiel</i>		10,000	7,444	2,556
5999	TOTAL DE LA RUBRIQUE		182,000	107,387	74,614
99	TOTAL DES PROJETS		3,202,000	2,921,613	280,387
	<i>Frais d'appui de programmes</i>		201,370	212,484	(11,114)
	GRAND TOTAL		3,403,370	3,134,097	269,273
B. <u>Dépenses du compte MFL 2336-2212-2661 en 2001: Surveillance et évaluation</u>					
1201	Évaluations techniques et de projets, etc.		269,618	143,504	126,114
1601	Déplacements officiels		97,356	44,260	53,096
4101	Fournitures de bureau		4,562	318	4,244
4201	Matériel informatique non-fongible		10,347	169	10,178
5105	Locations d'équipements divers		4,018	565	3,453
5201	Réunions du Comité exécutif		6,640	0	6,640
5301	Communications		11,669	770	10,899
	TOTAL DU COMPTE		404,210	189,585	214,625
C. <u>Dépenses du compte MFL 2336-2213-2661 en 2001: Analyses techniques des secteurs de production</u>					
2300	<i>Contrats de sous-traitance avec des institutions à but lucratif</i>				
2301	Sociétés d'experts conseils		108,148	0	108,148
	TOTAL DU COMPTE		108,148	0	108,148
	GRAND TOTAL POUR TOUS LES COMPTES		3,915,728	3,323,683	592,045

Tableau I.4

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Activités gérées par le PNUD 1991 - 2001 (en \$US)

REVENUS	2001	2000	1991-2001
Espèces transférées du Fonds multilatéral	37,229,381	23,038,421	287,267,802
Billets à ordre encaissés	0	0	0
Pertes/gains sur les encaissements de billets à ordre	0	0	0
Billets à ordre détenus	0	0	31,150,012
Intérêts gagnés et retenus	2,664,073	3,039,689	30,892,123
Autres revenus	4,125	111	135
TOTAL DES REVENUS	39,897,579	26,078,221	349,310,072
TOTAL DES DÉPENSES	44,497,202	47,882,198	284,500,873
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(4,599,623)	(21,803,977)	64,809,199
Ajustements de la période précédente			4,003,762
EXCÉDENT NET DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(4,599,623)	(21,803,977)	68,812,961
SOLDE DU FONDS	2001	2000	1991-2001
Solde du Fonds, début de période	73,412,584	95,216,561	
Plus excédent des revenus sur les dépenses	(4,599,623)	(21,803,977)	
Solde du Fonds, fin de période	68,812,961	73,412,584	68,812,961
COMPARAISON AVEC LE RAPPORT PÉRIODIQUE			1991-2001
Total des dépenses communiquées au Trésorier			284,500,873
Moins les coûts d'appui des programmes			(30,140,211)
Moins autres dépenses			(598,419)
Moins obligations non-liquidées, fin de période			(18,305,334)
Décaissements nets communiqués au Trésorier			235,456,909
Décaissements nets communiqués au Comité exécutif			233,911,450
Différence(*)			1,545,459

NB: (*) Notes explicatives:

- 1) Décaissements de 596 500 \$ pour les coûts de démarrage, montant exclus du total des décaissements mentionnés dans le rapport périodique du PNUD.
- 2) Dépense de 1 025 190 \$ associée à une activité de mise en oeuvre du FML qui n'est pas encore répartie entre les projets concernés.
- 3) Ajustements comptables nets de (76 231)\$ pour des dépenses de l'année précédente reliées au partage des coûts, à des fonds de fiducie secondaire et autres erreurs de classification.

Tableau I.5

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Activités gérées par le PNUE 1991 - 2001 (en \$US)

REVENUS	2001	2000	1991-2001
Espèces transférées du Fonds multilatéral(1)	5,565,154	1,278,484	47,043,638
Billets à ordre encaissés	0	0	0
Pertes/gains sur les encaissements de billets à ordre	0	0	0
Billets à ordre détenus	0	0	1,006,383
Intérêts gagnés et retenus	616,344	417,490	3,315,672
TOTAL DES REVENUS	6,181,498	1,695,974	51,365,693
TOTAL DES DÉPENSES			42,597,844
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES			8,767,849
Ajustements de la période précédente			
EXCÉDENT NET DES REVENUS SUR LES DÉPENSES			
SOLDE DU FONDS	2001	2000	1991-2001
Solde du Fonds, début de période			
Plus excédent des revenus sur les dépenses			
Solde du Fonds, fin de période			
COMPARAISON AVEC LE RAPPORT PÉRIODIQUE			1991-2001
Total des dépenses communiquées au Trésorier			45,971,979
Moins les coûts d'appui des programmes			(5,281,887)
Moins obligations non-liquidées, fin de période			(2,617,842)
Décaissements nets communiqués au Trésorier			38,072,250
Décaissements nets communiqués au Comité exécutif			37,697,207
Différence(*)			375,043

NB: (*) Notes explicatives:

(*) - Les chiffres du PNUE proviennent de l'ancien système de gestion des projets, utilisé pour préparer le rapport périodique de 2001 mais qui n'était pas encore aligné sur le nouveau système IMIS. La correction a été faite en 2002

(1) - Le montant total des espèces transférées par le Secrétariat du Fonds ne correspond pas aux registres du PNUE puisque la plupart des entrées pour 2001 ont été faites effectivement en 2002.

Tableau I.6

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Activités gérées par l'ONUDI 1991 - 2001 (en \$US)

REVENUS	2001	2000	1991-2001
Espèces transférées du Fonds multilatéral	32,728,000	14,925,740	232,653,740
Billets à ordre encaissés	0	0	0
Pertes/gains sur les encaissements de billets à ordre	0	0	0
Billets à ordre détenus	0	0	20,264,334
Intérêts gagnés et retenus	2,290,270	2,337,327	22,607,135
TOTAL DES REVENUS	35,018,270	17,263,067	275,525,209
TOTAL DES DÉPENSES	35,540,124	30,462,464	226,758,247
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(521,854)	(13,199,397)	48,766,962
Ajustements de la période précédente			
EXCÉDENT NET DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(521,854)	(13,199,397)	48,766,962
SOLDE DU FONDS	2001	2000	1991-2001
Solde du Fonds, début de période	29,024,483	42,223,880	0
Plus excédent des revenus sur les dépenses	(521,854)	(13,199,397)	48,766,962
Solde du Fonds, fin de période	28,502,629	29,024,483	48,766,962
COMPARAISON AVEC LE RAPPORT PÉRIODIQUE			1991-2001
Total des dépenses communiquées au Trésorier*			226,758,247
Moins les coûts d'appui des programmes			25,636,131
Moins obligations non-liquidées, fin de période			21,113,519
Décaissements nets communiqués au Trésorier			180,008,597
Décaissements nets communiqués au Comité exécutif			180,008,597
Différence			0

NB: (*) Notes explicatives:

Le total des dépenses communiqué à la 37ème réunion du Comité exécutif incluait un projet bilatéral japonais. Il a été exclu et l'information fut communiquée au Trésorier après les ajustements mentionnés dans ce tableau.

Tableau I.7

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Activités gérées par la Banque mondiale 1991 - 2001 (en \$US)

REVENUS	2001	2000	1991-2001
Espèces transférées du Fonds multilatéral	24,545,706	40,117,830	307,663,536
Billets à ordre encaissés	14,914,876	9,470,995	154,330,337
Pertes/gains sur les encaissements de billets à ordre			
Billets à ordre détenus			
Intérêts gagnés et retenus	7,835,561	7,612,597	45,521,535
TOTAL DES REVENUS	47,296,143	57,201,422	507,515,408
TOTAL DES DÉPENSES	38,778,965	82,483,039	391,105,702
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	8,517,178	(25,281,617)	116,409,706
Ajustements de la période précédente			
EXCÉDENT NET DES REVENUS SUR LES DÉPENSES			
SOLDE DU FONDS	2001	2000	1991-2001
Solde du Fonds, début de période	107,892,528	133,174,145	0
Plus excédent des revenus sur les dépenses	8,517,178	(25,281,617)	116,409,706
Solde du Fonds, fin de période	116,409,706	107,892,528	116,409,706
COMPARAISON AVEC LE RAPPORT PÉRIODIQUE			1991-2001
Total des dépenses communiquées au Trésorier			391,105,702
Moins les coûts d'appui des programmes			(44,052,030)
Moins obligations non-liquidées, fin de période			0
Décaissements nets communiqués au Trésorier			347,053,672
Décaissements nets communiqués au Comité exécutif			349,050,727
Différence(*)			(1,997,055)
NB: (*) Notes explicatives:			
Les différences provenaient de la déduction des préparations de projet et des programmes de pays (20,849,254) et de l'ajout des montants non décaissés, détenus dans des Comptes spéciaux.			

BUDGET DU SECRETARIAT DU FONDS PROPOSE POUR LES ANNEES 2003, 2004 ET 2005

				APPROUVÉ	RÉVISÉ	RÉVISÉ	PROPOSÉ
				2003	2003	2004	2005
10	RUBRIQUE DU PERSONNEL						
1100	Personnel de projets (titre et grade)						
01	Chef du Secrétariat	D. 2		129,430	129,430	133,313	139,979
02	Chef adjoint (Coopération économique)	P. 5		116,699	116,699	120,200	126,210
03	Chef adjoint (Coopération technique)	P. 5		116,699	116,699	120,200	126,210
04	Administrateur principal, Gestion de projets	P. 5		116,699	116,699	120,200	126,210
05	Administrateur principal, Gestion de projets	P. 5		116,699	116,699	120,200	126,210
06	Administrateur principal, Gestion de projets	P. 5		116,699	116,699	120,200	126,210
07	Administrateur principal, Gestion de projets	P. 5		116,699	116,699	120,200	126,210
08	Administrateur, Information	P. 3		85,933	85,933	88,511	92,936
09	Administrateur, Administration et gestion du Fonds	P. 4		100,786	100,786	103,809	109,000
10	Administrateur principal, Surveillance et évaluation	P. 5		116,699	116,699	120,200	126,210
11	Adjoint(e) administratif(ve) du Chef du Secrétariat	P.2		58,350	58,350	60,100	63,105
1199	Total partiel			1,191,391	1,191,391	1,227,133	1,288,489
1200	Consultants						
01	Évaluation technique et de projets				150,000		
1299	Total partiel				150,000		
1300	Personnel de soutien administratif						
01	Assistant administratif	G.8		46,818	46,818	47,000	49,350
02	Assistant, Service des conférences	G.7		42,656	42,656	43,000	45,150
03	Assistant, Programme	G.8		46,818	46,818	47,000	49,350
04	Secrétaire principal (Chef adjoint, CE)	G.6		38,495	38,495	39,000	40,950
05	Secrétaire principal (Chef adjoint, CT)	G.6		38,495	38,495	39,000	40,950
06	Adjoint(e) Opérations informatiques	G.8		46,818	46,818	47,000	49,350
07	Secrétaire (pour 2 admin. de programme)	G.6		38,495	38,495	39,000	
08	Secrétaire/commis, Service administratif	G.5		33,293	33,293	34,000	35,700
09	Commis à l'enregistrement	G.4		27,050	27,050	28,000	29,400
10	Adjoint(e), Base de données	G.8		46,818	46,818	47,000	49,350
11	Secrétaire, Surveillance et évaluation	G.6		37,454	37,454	39,000	40,950
	Total partiel			443,210	443,210	449,000	430,500
1320	Dépenses afférentes au Service des conférences			-		-	-
1333	Services des conférences: ExCom (3) et Sous-comités (6) (*)				600,000		
1335	Assistance temporaire (**)				50,000		
1399	TOTAL DES COÛTS DE SOUTIEN ADMINISTRATIF			443,210	1,093,210	449,000	430,500
1600	Déplacements officiels			-		-	-
01	Missions				160,000		
19	TOTAL DE LA RUBRIQUE			1,634,601	2,594,601	1,676,133	1,718,989

		APPROUVÉ	RÉVISÉ	APPROUVÉ	PROPOSÉ
		2003	2003	2004	2005
20	RUBRIQUE DE SOUS-TRAITANCE				
2100	Contrats de sous-traitance				
01	Matériel d'information	-	30,000		-
29	TOTAL DE LA RUBRIQUE	-	30,000		-
30	RUBRIQUE DE PARTICIPATION AUX RÉUNIONS				
3300	Déplacements et frais de séjour des délégués des pays visés à l'article 5				
01	Déplacements du Président et du Vice-président	-	30,000		-
02	Réunions du Comité exécutif (3) & des Sous-comités (6)	-	225,000		-
03	Réunions informelles de sous-groupes	-	30,000		-
39	TOTAL DE LA RUBRIQUE	-	285,000		-
40	RUBRIQUE MATÉRIEL				
4100	Matériel fongible				
01	Fourniture de bureau	-	15,000		-
02	Logiciels	-	9,000		-
	Total partiel	-	24,000		-
4200	Matériel non-fongible				
01	Ordinateurs, imprimantes	-	10,000		-
02	Autres	-	5,000		-
	Total partiel	-	15,000		-
4300	Locaux				
01	Location des bureaux	-	310,000		-
49	TOTAL DE LA RUBRIQUE	-	349,000		-

		APPROUVÉ	RÉVISÉ	APPROUVÉ	PROPOSÉ
		2003	2003	2004	2005
RUBRIQUE DIVERS					
51	Exploitation et entretien du matériel				
01	Ordinateurs et imprimantes, etc.	-	9,000		-
02	Entretien des bureaux	-	9,000		-
03	Location de photocopieurs	-	15,000		-
04	Matériel de télécommunications	-	9,000		-
05	Entretien du réseau	-	12,000		-
	Total partiel	-	54,000		-
52	Frais de production des rapports				
01	Réunions du Comité exécutif				
02	Autres	-	20,000		-
	Total partiel	-	20,000		-
53	Divers				
01	Communications	-	40,000		-
02	Frais de fret	-	15,000		-
03	Frais bancaires	-	5,000		-
04	Formation du personnel (report)	-	38,000		-
	Total partiel	-	98,000		-
54	01 Frais de réception		10,000		
59	TOTAL DE LA RUBRIQUE		182,000		
GRAND TOTAL					
		1,634,601	3,440,601	1,676,133	1,718,989
	Frais d'appui de programmes (13% (appliqués aux lignes budgétaires 11 et 13.01 à 13.11 seulement)	212,498	212,498	217,897	223,469
Moins	Coût pris en charge par le Gouvernement du Canada***	(350,000)	(350,000)		
COÛT TOTAL A LA CHARGE DU FONDS MULTILATÉRAL		1,497,099	3,303,099	1,894,030	1,942,458

Sauf les lignes budgétaires salariales, les chiffres de 2003 sont des montants proposés à l'approbation du Comité exécutif

(*) Montant additionnel de 100 000 \$US pour couvrir l'augmentation des coûts de traduction

(**) Nouvelle ligne pour de l'assistance dans des tâches qui ne requièrent pas une dotation permanente

(***) Contribution du Gouvernement du Canada vise à compenser la différence entre les coûts de coûts pour le Secrétariat à Montréal par opposition à Nairobi _____